



## Comité Régional de la Biodiversité Centre-Val de Loire

### Compte-rendu de la réunion du 6 décembre 2017

#### Personnes présentes

Les personnes présentes et excusées sont listées en annexe du présent document.

#### Ordre du jour

- Présentation de la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages ;
- Installation du CRB Centre-Val de Loire et adoption du règlement intérieur ;
- Présentation du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (calendrier, méthode) et premiers éléments de bilan du Schéma Régional de Cohérence Écologique ;
- État d'avancement de la phase de préfiguration de l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement ;
- État des lieux de la biodiversité en région en lien avec les travaux de l'Observatoire Régional de la Biodiversité ;
- Désignation d'un représentant du CRB à la commission milieux naturels du comité de bassin Loire-Bretagne.

#### 1) Accueil des membres du CRB par Benoît Fauchoux (Vice-président du Conseil régional) et Christophe Chassande (Directeur régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)

Au nom du Président de la Région et du Préfet de Région, Benoît Fauchoux et Christophe Chassande, co-présidents de séance, accueillent les membres du CRB.

Benoît Fauchoux rappelle l'objectif pour la région Centre-Val de Loire de participer à l'inversion de la tendance d'érosion actuelle de la biodiversité, avec l'ambition de devenir une

région à biodiversité positive. Si au niveau national la volonté de préservation de la biodiversité n'est pas nouvelle et a pris une nouvelle dimension avec la loi Biodiversité d'août 2016, la Région s'investit également sur ce sujet avec la mise en œuvre d'une stratégie régionale de la biodiversité, et souhaite revisiter l'ensemble du projet régional dans toutes ses dimensions : biodiversité, énergie, climat, déchets..., à travers l'élaboration du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

Dans le cadre de la nouvelle instance que constitue le CRB, Benoît Faucheux compte sur l'engagement de tous pour relever ce défi et remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation.

Christophe Chassande rappelle les missions du CRB, instance créée par la loi Biodiversité, dont l'arrêté de composition a été signé le 27 novembre 2017 conjointement par le Président et le Préfet de région. Ce comité, qui prend la suite du comité régional trame verte et bleue, constitue un lieu d'information, d'échanges et de concertation autour de toute question relative à la biodiversité en région. Ainsi le CRB sera associé à l'élaboration du SRADDET et devra assurer une vigilance sur la prise en compte des continuités écologiques et des enjeux du SDAGE notamment. Il sera également consulté sur les orientations de programmation financière du CPER, les orientations stratégiques de la future agence régionale de la biodiversité (ARB), ainsi que sur des documents de planification relatifs aux continuités écologiques.

Christophe Chassande précise la composition du comité, encadrée par les textes : pour la région Centre-val de Loire, 109 membres sont ainsi nommés pour 5 ans et répartis dans 5 collèges comme suit :

- représentants de collectivités territoriales pour au moins 30 % (32 % dans la composition actuelle) ;
- représentants de l'État et de ses établissements publics pour au moins 15 % (16 %) ;
- représentants d'organismes socio-professionnels, de propriétaires, d'usagers de la nature, de gestionnaires et d'experts de la région pour au moins 20 % (22 %) ;
- représentants d'associations, d'organismes ou de fondations œuvrant pour la préservation de la biodiversité et de gestionnaires d'espaces naturels pour au moins 20 % (22 %) ;
- scientifiques ou représentants d'organismes de recherche, d'études ou d'appui aux politiques publiques et personnalités qualifiées pour au moins 5 % (8 %)

Les co-présidents donnent ensuite la parole à Patrick Bertrand, directeur régional de l'Agence française pour la biodiversité (AFB), afin de présenter l'agence et ses missions.

Patrick Bertrand indique que l'AFB, créée au 1<sup>er</sup> janvier 2017, est un établissement public sous tutelle du ministère de la transition écologique et solidaire, rassemblant l'Agence des aires marines protégées, l'ONEMA, l'Atelier technique des espaces naturels et Parcs nationaux de France. L'AFB a vocation à intervenir sur les 3 grands milieux : marin, aquatique continental et terrestre. Ses principales missions consistent à accompagner les acteurs de la biodiversité, assurer des missions régaliennes de police de l'environnement, mettre à disposition une expertise par la constitution d'un centre de ressources et de

formations, d'animer les systèmes d'information (SI) relatifs à l'eau et à la biodiversité (SI Eau et SI Mer et littoral, SI sur la nature et les paysages...).

Forte de son implantation territoriale, l'AFB souhaite se positionner au plus près des acteurs et est notamment impliquée dans la mise en place de la future Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire.

## **2) Présentation de la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (Lena Deniaud, DREAL Centre-Val de Loire)**

Lena Deniaud présente les grands principes édictés par la loi, qui réforme notamment la gouvernance de la biodiversité au niveau national et régional, ainsi que les principales mesures créées pour conserver et restaurer les milieux naturels et les espèces.

**Voir présentation jointe au présent compte-rendu.**

## **3) Présentation du projet de règlement intérieur du CRB (Géraud de Saint-Albin, Conseil régional)**

Le décret du 21 mars 2017 relatif à la constitution des CRB prévoit que ceux-ci adoptent un règlement intérieur précisant leurs modalités de fonctionnement, notamment de vote. Géraud de Saint-Albin présente les différentes dispositions proposées aux membres du CRB dans le projet de règlement qui leur a été communiqué en amont de la réunion.

**Voir présentation jointe au présent compte-rendu.**

Ce projet n'appelle pas de réaction de la part des membres présents. Benoît Fauchoux s'interroge toutefois sur le délai minimal de convocation fixé à 5 jours. Aucune convocation du CRB « en urgence » ne sera a priori nécessaire au vu des sujets étudiés par le comité. Il propose d'anticiper au maximum les délais de convocation pour assurer un confort de travail et de fixer le délai à 10 jours, le délai de 5 jours avant la réunion étant conservé pour l'envoi des documents de travail.

Moyennant cette modification le projet de règlement est proposé au vote et adopté à l'unanimité des membres présents.

## **4) Présentation du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (calendrier, méthode) et premiers éléments de bilan du Schéma Régional de Cohérence Écologique (Nathalie Artiges-Maunoury, Conseil régional, et Rénald Boulnois, Biotope)**

Nathalie Artiges-Maunoury présente les objectifs du SRADDET qui vise à fixer les grandes règles d'organisation du territoire régional en matière d'aménagement, transports et environnement, et ses interactions avec les différents schémas existants et autres documents d'urbanisme. Elle détaille ensuite le calendrier d'élaboration du schéma qui prévoit une adoption en septembre 2019.

**Voir présentation jointe au présent compte-rendu.**

Régnald Boulnois rappelle les principes d'élaboration et les principaux résultats du schéma régional de cohérence écologique (SRCE), adopté en janvier 2015, qui a été élaboré sous le pilotage de l'État et la Région et qui a vocation à être intégré dans le futur SRADDET.

**Voir présentation jointe au présent compte-rendu.**

Suite à ce premier bilan du SRCE et au constat d'une tendance d'artificialisation des sols élevée en région Centre-Val de Loire par rapport à la dynamique de population, Benoît Faucheu partage le constat d'un problème foncier en région et indique que la modification de ce modèle d'urbanisation consommateur constitue l'un des enjeux du SRADDET. Il est néanmoins fier de l'appropriation locale par les collectivités de l'enjeu des continuités écologiques à travers la réalisation des plans d'action sur les trames vertes et bleues, et qui constitue une vraie spécificité de la région au plan national.

Les membres du CRB sont invités à réagir sur les présentations.

Guy Janvrot (FNE centre-val de Loire) rappelle que l'on est dans un moment important de prise en compte de la biodiversité tant au niveau régional que national. Il se félicite des actions menées en région et espère que la création de l'ARB permettra d'aller plus loin. Néanmoins il considère qu'il y a beaucoup à faire, en citant des impacts sur la biodiversité qu'il juge majeurs : intensification de l'agriculture et chasse (exemple de la chasse au renard). Guy Janvrot félicite la Région qui consacre 5 % des crédits territoriaux (contrats de Pays) à la biodiversité. Il estime que la prise en compte de la biodiversité au niveau des intercommunalités à travers les SCOT et PLUi est essentielle. C'est aussi un sujet majeur pour le SRADDET qui s'imposera à ces documents de planification. Enfin, il s'interroge sur les moyens alloués à la future ARB qui lui paraissent insuffisants et sur l'articulation entre moyens humains et financiers.

Philippe Noyau (Chambre régionale d'agriculture) revient sur l'évolution de l'occupation des sols et précise que la moitié des surfaces agricoles qui disparaissent, part en déprise et qu'il y a un gain de biodiversité possible de ce côté en luttant contre la fermeture des milieux par le soutien aux agriculteurs (élevage notamment). Il estime qu'il est nécessaire d'avoir une vision partagée et de ne pas opposer des clans. L'agriculture a un intérêt évident à préserver la biodiversité qui constitue un précieux auxiliaire (vers de terre, chauves-souris, abeilles sauvages, rapaces...). Concernant les moyens financiers, il est également inquiet par rapport aux ponctions de l'État sur les budgets des Agences de l'eau.

Pascale Coppin (CDPNE) indique que le SRCE a constitué un travail important à l'échelle 1/100 000<sup>e</sup>. Beaucoup de travaux ont été effectués au 1/25 000<sup>e</sup>, ce qui est adapté pour des territoires de SCOT mais pas nécessairement à une échelle plus locale (PLUi, PLU), pour laquelle il reste beaucoup de choses à inventer pour intégrer les enjeux de biodiversité. Les inventaires de biodiversité communale (IBC) constituent actuellement le meilleur outil opérationnel pour accompagner les collectivités dans ce sens. Pascale Coppin estime que cette approche locale est fondamentale, car les analyses menées à l'échelle régionale peuvent conduire à ignorer certains enjeux, comme la préservation des mares, qui aujourd'hui n'est pas bien intégrée dans la déclinaison des politiques publiques. Elle rejoint ensuite les intervenants précédents dans leur inquiétude sur l'évolution du monde agricole (déprise et diminution de l'élevage et des prairies permanentes) et regrette que l'enjeu lié aux sols soit souvent oublié et jamais cartographié.

Frédéric Breton (CEN centre-val de Loire) apprécie le fait que la biodiversité soit une composante du SRADDET, car il en a été peu question lors de l'évènement de lancement du schéma. Il estime que le CRB aura une vraie responsabilité à veiller à une intégration intelligente de ces préoccupations dans le SRADDET. Il lui paraît nécessaire de trouver le bon point d'équilibre afin que l'ensemble des acteurs du territoire se retrouve dans ces travaux.

Patrick Bertrand (AFB) confirme l'importance des IBC (et de la connaissance) comme outil de mobilisation des élus locaux. Il rappelle que l'AFB a lancé en 2017 un appel à manifestation d'intérêt « Atlas de biodiversité communale » (ABC) pour développer ce type de démarche. Cette démarche a rencontré un grand succès au niveau national et certains projets ont été acceptés en région Centre-Val de Loire. L'appel à manifestation d'intérêt sera renouvelé en 2018.

Benoît Faucheux insiste sur le fait de trouver ensemble des solutions à un problème commun que constitue l'érosion de la biodiversité, et dans un dialogue sincère. Pour cela tous les secteurs doivent être mobilisés : agriculture, mais également forêt, urbanisme... ainsi que le monde de la recherche.

Concernant le SRADDET, Benoît Faucheux précise que c'est un exercice particulier : une fois adopté par le Préfet de Région, il s'imposera aux documents d'urbanisme, mais pas avec un effet immédiat : il y aura un mouvement progressif de mise en compatibilité lors des révisions de ces documents. Plus que l'aspect prescriptif, la phase de concertation et de dialogue en amont sera déterminante.

Sur la question des financements, Benoît Faucheux reconnaît qu'il existe un débat aujourd'hui, la ponction de l'État sur les Agences de l'eau pour financer notamment l'ONCFS, l'AFB... est importante dans le projet de loi de finance 2018. Il précise qu'il y a actuellement un travail d'amendements autour de ce projet de loi et que le sujet n'est pas encore stabilisé.

## **5) État d'avancement de la phase de préfiguration de l'Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (Géraud de Saint-Albin, Conseil régional)**

Géraud de Saint-Albin rappelle les grandes étapes de la réflexion débutée en août 2016 pour la mise en place d'une ARB en région, qui s'intitulera Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement (ARBe), et présente les premiers éléments de sa feuille de route. L'objectif est de créer l'ARBe au printemps 2018 sous la forme d'un établissement public de coopération environnementale, qui se substituera à l'actuel Ecopôle.

### **Voir présentation jointe au présent compte-rendu.**

Benoît Faucheux indique que l'ARBe constituera notamment un outil primordial pour structurer une offre d'ingénierie territoriale mais insiste sur le fait que cela n'entraînera pas de fusion des budgets des actuels financeurs de la politique de préservation de la biodiversité.

## 6) État des lieux de la biodiversité en région en lien avec les travaux de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (Catherine Bertrand, Ecopôle)

Après une rapide présentation de l'établissement public régional Ecopôle, qui porte notamment l'observatoire régional de la biodiversité (ORB), Catherine Bertrand présente le travail d'état des lieux de la biodiversité régionale réalisé en 2017.

**Voir présentation jointe au présent compte-rendu.**

Le document présenté est disponible en ligne à cette adresse : <http://www.observatoire-biodiversite-centre.fr/publication-du-second-etat-des-lieux-de-la-biodiversite-regionale>

Philippe Noyau (Chambre régionale d'agriculture) estime que les outils présentés sont intéressants et méritent d'être diffusés au plus grand nombre. Il estime également qu'il faut inciter les aménageurs et les particuliers à favoriser la biodiversité aussi dans les zones urbaines.

René Rosoux (CESER) estime qu'il faut multiplier les rencontres entre acteurs et usagers, afin de partager les initiatives innovantes (par exemple dans le domaine de l'agriculture et de la chasse). Globalement il y a beaucoup d'écoute mais pas assez d'échanges entre les acteurs.

Dominique Iglesias (THEMA Environnement) indique qu'il existe déjà une multiplication d'outils et de guides à différentes échelles et qu'il est désormais important d'aller vers des actions plus opérationnelles. S'il estime qu'il est intéressant d'inciter les particuliers et entrepreneurs à favoriser la biodiversité, il alerte cependant sur les contraintes réglementaires qui peuvent en découler et appelle à un allègement des dispositifs réglementaires.

Jean-Paul Moktar (Fédération régionale des chasseurs) indique que les chasseurs pensent qu'il y a des actions à réaliser dans le maintien et la gestion des chemins ruraux. Par ailleurs le programme Agrifaune a permis de réaliser des expérimentations dans différents domaines (gestion des bords de champs, intercultures...) et apporte des solutions à mettre en œuvre.

Alexandre Nioche (FRSEA) indique que la profession agricole est prête à trouver des solutions cohérentes et tenant compte des contraintes des agriculteurs. Il précise néanmoins qu'il faut être prêt à travailler avec l'agriculture intensive.

Hervé Le Nouvel (Chartres Métropole) fait le constat que le domaine de la biodiversité couvre un champ vaste et diversifié d'actions et d'acteurs. Il faut pouvoir l'intégrer dans nos démarches journalières. Il prend notamment l'exemple de la réalisation de pistes piétonnes et cyclables dans la vallée de l'Eure qui ont permis des acquisitions de terrains en friche qui sont désormais gérés en faveur de la biodiversité. Il déplore une situation préoccupante avec une quasi-disparition d'oiseaux tels que les chardonnerets, bouvreuils, tarins.

## **7) Désignation d'un représentant du CRB à la commission milieux naturels du comité de bassin Loire-Bretagne (Christophe Chassande, DREAL)**

Christophe Chassande informe les membres du CRB que la loi du 8 août 2016 et son décret du 10 mai 2017 institue une commission relative aux milieux naturels au sein des comités de bassin, qui remplace la commission des milieux naturels aquatiques. Cette commission doit intégrer un représentant des CRB concernés. Le CRB Centre-Val de Loire devra donc désigner un de ses membres pour siéger à cette commission dans les bassins concernés. L'Agence de l'eau Loire-Bretagne a d'ores et déjà sollicité le CRB Centre-Val de Loire dans ce sens.

Christophe Chassande propose que les candidats se manifestent par courriel auprès du secrétariat du CRB, l'État et la région devant encore préciser les modalités de désignation en lien avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

### **Conclusion**

Benoît Faucheux conclue en précisant que cette première rencontre sera suivie d'autres réunions dont une avant l'été 2018 sur les objectifs et règles générales du SRADDET et de son volet relatif aux continuités écologiques.

Au nom de l'État, Christophe Chassande indique qu'il est important de créer une vraie dynamique de partenariat. Cette première réunion a été très informative et n'a pas laissé beaucoup de place aux échanges, cette formule devra évoluer par la suite.

Sur les questions de financement, Christophe Chassande rappelle l'aspect positif de nouvelles ressources pour financer la biodiversité, comme l'intervention des Agences de l'eau, même s'il reste des interrogations à lever. Dans tous les cas, il souligne l'importance de savoir quelles actions fonctionnent et la nécessité d'un exercice de priorisation afin de gagner en crédibilité pour mobiliser les crédits.

Enfin, Christophe Chassande remercie les participants pour leur esprit constructif et la qualité des échanges, en retenant le fait qu'il faut capitaliser sur les objectifs et actions qui rassemblent l'ensemble des acteurs et avancer dans l'action concrète.

## Membres du CRB présents, excusés, représentés ou accompagnés

Conseil régional du Centre-Val de Loire	Anne BESNIER	
	Annick GOMBERT	
	Benoît FAUCHEUX	
Conseil départemental du Cher	Jean-Claude MORIN	
Conseil départemental de l'Indre	Claude DOUCET	Excusé
Conseil départemental d'Indre-et-Loire	Fabrice BOIGARD	Représenté par Florence ZULIAN et Marie-Cécile FISSON
Conseil départemental du Loiret	Isabelle LANSON	Accompagnée de Nicolas CHEVALIER
Orléans Métropole	Stéphanie ANTON	
Chartres Métropole	Hervé LE NOUVEL	Accompagné de Philippe SAUGER
Tours Métropole Val de Loire	Jean-Luc GALLIOT	Représenté par François BARRAULT
Communauté d'agglomération Bourges Plus	Bernard BILLOT	
Agglopolys, la Communauté d'agglomération de Blois	Michel CONTOUR	Accompagné de Claire CHARRIER
Agglomération Montargeoise et Rives du Loing	Denise SERRANO	Excusée
Communauté de communes Loches Sud Touraine	Sophie METADIER	
Communauté de communes Beauce Val de Loire	Nathalie POMMIER	Excusée
Communauté de communes Chinon Vienne et Loire	Vincent NAULET	
Communes du Cher	Serge PERROCHON	
Communes d'Eure-et-Loir	Claire GARROS	Excusée
Communes de l'Indre	Jacques PALLAS	
Communes d'Indre-et-Loire	Delphine AUNEAU	
Communes du Loiret	Nathalie LUCAS	
Parc naturel régional de la Brenne	Patrice BOIRON	
Commission locale de l'eau du SAGE Cher Amont	Marilyn BROSSAT	
Commission locale de l'eau du SAGE du Loir	Philippe CHAMBRIER	Excusé
Établissement public	Gérard NICAUD	

territorial de bassin de la Vienne		
Syndicat d'aménagement de la vallée de l'Indre	Stéphane AUGU	Excusé
Préfecture de la région Centre-Val de Loire	Claude FLEUTIAUX	Excusé
Préfecture de l'Indre	Seymour MORSY	Représenté par Christine RODRIGUEZ (DDT36)
Préfecture d'Indre-et-Loire	Corinne ORZECOWSKI	Représentée par Dany LECOMTE (DDT37)
Préfecture du Loir-et-Cher	Jean-Pierre CONDEMINE	Représenté par Christine LLORET (DDT41)
Préfecture du Loiret	Hervé JONATHAN	Représenté par Benjamin BEAUSSANT (DDT45)
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	Christophe CHASSANDE	
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt	Murièle MILLOT	
Rectorat Orléans-Tours	Jeanne FOICHE	
Agence de l'eau Loire Bretagne	Nicolas-Gérard CAMPHUIS	Excusé
Agence de l'eau Seine Normandie	Francis SCHNEIDER	Excusé
Agence française pour la biodiversité	Patrick BERTRAND	
Office national des forêts	Dominique de VILLEBONNE	
Office national de la chasse et de la faune sauvage	Eric HANSEN	
Voies navigables de France	Sylvie LEBOUAR	
Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire	Annie ROCHOUX	
	Philippe NOYAU	
Chambre régionale de commerce et d'industrie Centre-Val de Loire	Bruno ROCQUAIN	
Chambre régionale des métiers et de l'artisanat du Centre-Val de Loire	Fabrice GORECKI	Représenté par Céline JEHIER

Conseil économique social et environnemental du Centre-Val de Loire	René ROSOUX	
Société d'aménagement foncier et d'établissement rural du Centre-Val de Loire	Yohann QUINTIN	
Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles Centre-Val de Loire	Alexandre NIOCHE	
Coordination rurale Centre-Val de Loire	Isabelle GRANGER	
Confédération paysanne du Centre-Val de Loire	Gilles MENUU	
Fédération régionale de la Propriété Privée Rurale du Centre-Val de Loire	Roselyne DUBOIN	Représentée par Michel BAGUENAUULT de PUCHESSE
Union régionale des syndicats de propriétaires forestiers sylviculteurs du Centre-Val de Loire	Dominique Jean-Baptiste ROUZIES	
Arbocentre	Eric de la ROCHERE	
France énergie éolienne	Julia BASTIDE	Représentée par Mathilde DERANCOURT
THEMA Environnement	Dominique IGLESIAS	
Institut d'Écologie Appliquée	Nicolas HUGOT	
Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction	Matthias ROHAUT	
SNCF réseau	Sophie TETON	
Vinci Autoroutes	Michel GALET	
Société des autoroutes Paris Rhin Rhône	Fanny MOES	Représentée par Jérôme CHEVARIN
Ligue pour la protection des oiseaux	Christian ANDRES	Excusé
Loire grands migrateurs	Marion LEGRAND	
France nature environnement Centre-Val de Loire	Guy JANVROT	
Comité départemental pour la protection de la nature et de l'environnement du Loir-et-Cher	Pascale COPPIN	
Eure-et-Loir nature	Michel COHU	

Indre nature	Ann WOODS	Excusée
Loiret nature environnement	Martine BURGUIERE	
Nature 18	Alain FAVROT	
Perche nature	Mathilde FESNEAU	Représentée par Thibaut BOURGET
Sologne nature environnement	Eva SEMPE	
Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine	Anne TINCHANT	
Association Chérine	Jacques TROTIGNON	Excusé
Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre-Val de Loire	Nelly LARCHEVEQUE	Représentée par Frédéric BRETON
Conservatoire d'espaces naturels du Loir-et-Cher	Jean-Pierre JOLLIVET	
Biotope	Ludivine DOYEN	Représentée par Rénald BOULNOIS
Union régionale des Centres permanents d'initiatives pour l'environnement du Centre-Val de Loire	Marion MORIN	Excusée
	Vincent LECUREUIL	Excusé
Fédération régionale des Maisons de Loire	Nathalie LEBRUN	Représenté par Cyril MAURER
Fédération régionale des maisons de Loire	Bernard PELAUD	
Fédération régionale des chasseurs du Centre-Val de Loire	Jean-Paul MOKTAR	
Fédération départementale des chasseurs du Loiret	Céline LESAGE	
Association régionale des fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique Centre – Val-de-Loire	Julien PROSPER	
Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique d'Eure-et-Loir	Denis LEGRET	
Muséum d'histoire naturelle d'Orléans	Laure DANILO	
Université d'Orléans	Denis CHARTIER	
Université François Rabelais	Sylvie SERVAIN	

de Tours		
Institut national de la recherche agronomique	Isabelle COUSIN	
Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture	Christophe BALTZINGER	
Bureau de recherches géologiques et minières	Laurence CHERY	Excusée
Centre national de la recherche scientifique	Fatima LAGGOUN	
Conservatoire botanique national du Bassin parisien	Jordane CORDIER	
Conseil scientifique régional du patrimoine naturel	Guillaume VUITTON	

#### **Personnes non membres du CRB**

Conseil régional Centre-Val de Loire	Nathalie ARTIGES-MAUNOURY
	Sophie GRIBIUS
	Amanda MICHE
	Géraud de SAINT-ALBIN
Secrétariat général aux affaires régionales	Nathalie MILANO
DREAL Centre-Val de Loire	Catherine GIBAUD
	Lena DENIAUD
	Mathieu WILLMES
Ecopôle Centre-Val de Loire	Catherine BERTRAND